BORT-LES-ORGUES

DÉCEMBRE 2018
N°42

REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉNOVATION DU COEUR DE VILLE

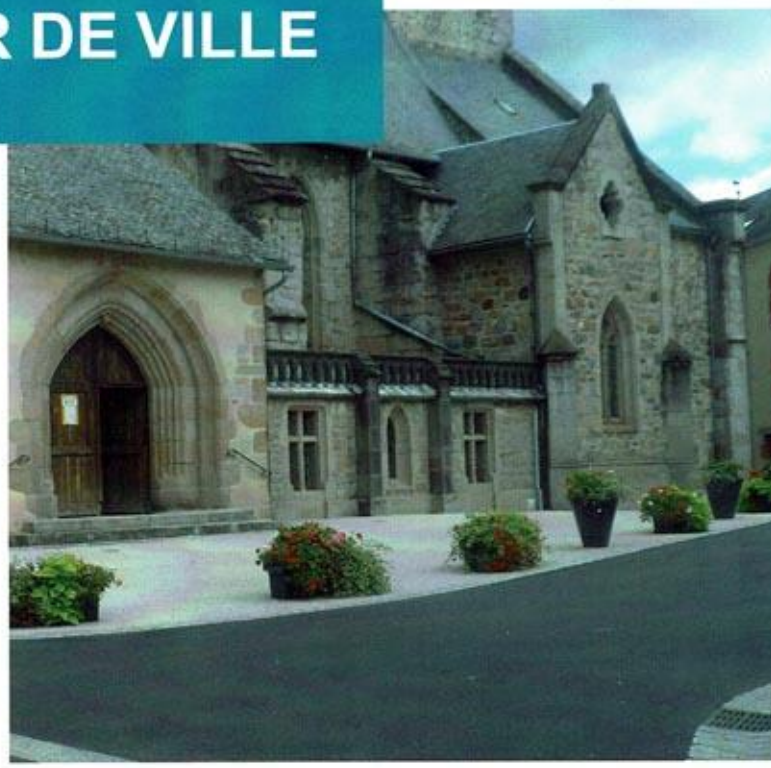

BORT Les Orgues Corrèze

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE ET VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX

Travaux réalisés en 2018

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE A RÉALISÉ DES TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE LA GARE

Dès le matin du 3 septembre, un déploiement important de matériel s'est mis en place entre la gare, la place du Faubourg et le pont du centre-ville.
Diligentée par le Conseil départemental, la réfection de la chaussée s'est effectuée en 4 jours pour offrir aux Bortois une voie parfaitement roulante. Les services techniques de la commune ayant seulement été prévenus la semaine précédent l'ouverture du chantier, le délai était un peu court pour avertir riverains et commerçants. Heureusement, le chantier a été de courte durée.
L'avenue de la gare, le carrefour du Faubourg et le pont sont désormais comme neufs, toute la signalétique horizontale nécessaire ayant été tracée.

EDF RÉALISE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BARRAGE

EDF a réalisé des travaux d'entretien sur le barrage
Des travaux d'entretien, programmés par EDF sur le barrage, se sont déroulés au barrage jusqu'au 23 novembre.
Annoncés dès cet été par une banderole placée au rond-point, l'importance du matériel mobilisé par EDF pour cette opération a imposé la fermeture de la voie sur le barrage sur la période concernée.
Une déviation a été mise en place imposant parfois un petit détour par la ville pour circuler entre Corrèze et Cantal. Une petite perte de temps pour certains mais chacun a bien compris qu'un ouvrage comme notre barrage devait être entretenu.

LA COMMUNE DE BORT MODERNISE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LANCE UNE ÉTUDE DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Modernisation de l'éclairage public.
La commune de Bort poursuit son travail de rationalisation de l'éclairage public visant à réaliser une réduction de la consommation d'électricité, ce qui est à la fois bon pour la planète et bon pour les finances publiques.
C'est ainsi que se poursuit la mise en place de lampes beaucoup moins énergivores. A commencé aussi la suppression de certains lampadaires dans les endroits où cela est possible comme par exemple au Champ de foire où, le long de la départementale se trouvaient des éclairages des deux côtés de la route. Des lampadaires sont parfois aussi très proches les uns des autres et il est alors possible d'en supprimer un sur deux.
Une réflexion a été engagée quant à la possibilité d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures. Il convient d'anticiper toutes les conséquences. Mais, d'ores et déjà, on sait qu'une telle mesure diminuerait la consommation d'électricité de 42 %.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

L'entretien de la voirie est un poste de dépense important pour la commune. Les services techniques planifient les interventions afin de conserver les différentes voies en bon état malgré les contraintes budgétaires.
Plusieurs interventions ont eu lieu sur le réseau des voies communales pour entretenir les chaussées ou résoudre des problèmes de captage des eaux pluviales, problèmes survenus au printemps dernier lors de phénomènes de précipitations importants mais peut-être pas exceptionnels à l'avenir.

SÉCURISATION DE LA FALAISE DU CHEMIN DE L'ARTENSE

Depuis plusieurs années, le rocher de la falaise du Chemin de l'Artense se fragilise, cette situation a déjà nécessité des travaux à plusieurs reprises.
En 2017, la dégradation du rocher a occasionné de très fortes chutes de pierres à proximité des habitations. Aussi, il convenait d'engager d'importants travaux de sécurisation afin de protéger les habitations situées sous le rocher, la Commune a fait réaliser les travaux à l'automne 2018 par l'entreprise Juillard.

ÉDITO

Au seuil de cette nouvelle année 2019, je souhaite une bonne et heureuse année à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.
Au nom du Conseil Municipal de Bort, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité, de réussite et vous souhaite une excellente santé.

Au cours de l'année passée, la Commune de Bort a engagé de vastes chantiers sans augmenter les impôts locaux, il en sera de même pour l'année 2019.
Depuis 2001, le Conseil Municipal de Bort n'a jamais augmenté les impôts locaux malgré la forte baisse des dotations et des subventions. Aussi, les élus communautaires de Bort ont voté contre l'augmentation des impôts proposée par Haute-Corrèze Communauté.
Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal de Bort a fait le choix de pas augmenter les impôts locaux mais de maîtriser les dépenses publiques pour assurer le juste équilibre budgétaire.

La fin d'année 2018 a été marquée par le mouvement « des gilets jaunes » porté par des hommes et des femmes, qui dans un premier temps, se sont mobilisés contre la hausse des taxes des carburants, censée financer des mesures environnementales.
Augmenter la fiscalité pour mener une politique environnementale, n'est pas entendable.

Dans un second temps, les revendications ont porté sur la baisse du pouvoir d'achat, l'insuffisance du niveau des rémunérations, du SMIC, des retraites, des revenus des commerçants, des artisans, des allocataires…
Supprimer l'Impôt Sur la Fortune et en même temps augmenter les prélèvements sociaux sur l'ensemble des revenus, augmenter les taxes sur les carburants pour l'ensemble des usagers et par ailleurs réduire les aides accordées aux plus défavorisés, ne peut que générer des sentiments d'injustice et de colère.
Gagner moins et payer plus, n'est pas tolérable.

Durant plusieurs jours, Président de la République, membres du Gouvernement, majorité parlementaire ont voulu garder le cap, ne pas renoncer aux mesures, ne pas dialoguer avec les corps intermédiaires, ne pas écouter les élus locaux, ne pas entendre le mouvement fortement soutenu par les Français.
Ne pas apporter de réponse aux problèmes, n'est pas acceptable.

Il ne faut pas oublier que depuis la mobilisation, des personnes ont été blessées et certaines sont décédées. Des actes de violence ont eu lieu lors des mobilisations organisées à Paris : profanation de l'Arc de Triomphe, saccages des boutiques, pillages des magasins, incendies de voitures, mises à feu de bâtiments, utilisations d'armes par destination, lynchages et attaques des forces de l'ordre... une série d'actes violents sont inadmissibles et condamnables.
La violence n'est pas une liberté d'expression démocratique dans une République.

La pression fiscale, la fracture sociale, la cassure territoriale et la rupture de confiance sont des faits incontestables, mais ne laissons pas place à la violence et au chaos républicain.

Nathalie DELCOUDERC JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine

SOMMAIRE

Travaux réalisés en 2018 2
Editorial 3
Agir pour revitaliser le cœur de ville 4
Agir pour rénover et moderniser le cœur de ville ..... 5 à 7
Agir pour animer le cœur de ville ..... 8 à 9
Agir pour restaurer et valoriser le patrimoine local 10
Agir pour améliorer et rénover l'habitat 11
Agir pour développer le commerce et l'artisanat ..... 12 à 13
Agir pour le développement touristique et culturel du Château de Val ..... 14 à 15
Agir pour soutenir la vie associative ..... 16 à 17
Agenda des manifestations 18
Invitations aux cérémonies et manifestations ..... 19 à 20

Agir pour revitaliser le cœur de ville

LE CONSTAT EST GÉNÉRAL : LES CENTRES VILLE SE VIDENT

Le constat est général, les communes rurales, les villes moyennes et urbaines sont toutes désormais confrontées aux problèmes de déprise et de désertification de leur centre ville. Ce constat général se traduit notamment par la fermeture de nombreux commerces et services de proximité, un très fort taux de logements vacants et la multiplication des zones commerciales implantées à la périphérie des villes.

AGIR POUR PASSER DU CONSTAT À L'ACTION : LE PLAN DE REVITALISATION EST UNE OBLIGATION

Un constat : la ville de Bort n'a pas échappé à la désertification de son centre ville.
Deux alternatives : subir la fatalité ou agir pour inverser la tendance ?
Deux possibilités: laisser faire ou agir pour tenter de relever le défi ?
Deux approches : s'apitoyer ou se donner les moyens de réussir ?
Convaincue que le centre ville est une source de développement économique, un lieu de cohésion sociale, un enjeu majeur d'attractivité et une dynamique territoriale, la municipalité de Bort a fait le choix d'engager plusieurs actions pour agir en faveur de la redynamisation de son cœur de ville afin de renforcer son attractivité territoriale.

AGIR POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : LA RECONQUÊTE DU CŒUR DE VILLE EST UNE PRIORITÉ

Reconquérir le cœur de ville est un défi ambitieux et difficile à relever.
Cela oblige la définition d'un plan et d'une stratégie de revitalisation avec des actions et des opérations à la fois diversifiées, cohérentes, globales, transversales et innovantes.

En effet, il s'agit d'actionner plusieurs leviers, de conjuguer plusieurs opérations, d'initier plusieurs actions, avec un programme sur plusieurs années, tout en tenant compte des contraintes budgétaires. C'est la raison pour laquelle, la Commune de Bort a engagé des actions pour :

Agir pour moderniser les espaces urbains et rénover les quartiers au cœur ville

Travaux de voirie : Place de la Mairie, Place de l'Égalité, Place Jeanne d'Arc, Place de la Nation, Boulevard de la Nation, Rue Carnot, Rue de la Fraternité, Rue du Bessac, Rue Lina Margy, Rue de la Liberté, Rue Piéchecros, Avenue de la Gare et Faubourg.

Agir pour soutenir les commerces et les services de proximité au cœur de ville

Création des dispositifs d'aides municipales en faveur du commerce : « Bort Rénov' Commerce », « Désir d'Entreprendre Rue de Paris », « Opération Trompe l'œil », acquisition municipale et rénovation de 6 locaux commerciaux.
Implantation des services de proximité en centre ville : la Maison de Santé, la bibliothèque municipale et l'espace numérique municipal.

Agir pour animer le cœur de ville

Soutien au tissu associatif qui organise des manifestations et des animations.
Programme d'animations municipales gratuites au cœur de ville.

Agir pour améliorer l'habitat

Création du dispositif d'aides municipales en faveur de l'habitat : « Bort Rénov' Habitat » et lancement « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » (OPAH).

Agir pour restaurer et valoriser le patrimoine

Travaux de restauration de bâtiments et d'édifices publics l'ancien couvent, des anciens bains douches, de la Halle aux Blés, de l'Église, du cinéma, l'Office de Tourisme et le marché couvert en 2019.

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS URBAINS AU COEUR DE VILLE

Le 17 novembre dernier a eu lieu l'inauguration des aménagements urbains de la Place de la Nation et de la Place de l'Égalité, en présence des élus, des entreprises et des riverains.
Après plusieurs mois de travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable et le réseau d'assainissement, il convenait de laisser une période de tassement des chaussées avant d'engager des travaux d'aménagement de surface.
Les aménagements de surface ayant été réalisés, le mobilier urbain a été installé et les végétaux ont été plantés.
D'une part, ce vaste chantier de rénovation du coeur de ville portait sur l'aménagement du Boulevard de la Nation, la création d'un parking suite à la démolition de deux maisons situées dans le boulevard, la création d'un second parking dans les jardins de la Maison de Santé et l'extension du parking situé à l'arrière des jardins de la Mairie, place de l'Égalité. La maîtrise d'oeuvre de cette opération a été suivie par M. Mercier, Directeur des Services Techniques.
D'autre part, des aménagements urbains ont été réalisés sur la place Jeanne d'Arc et sur la place de la Nation. La maîtrise d'oeuvre de cette opération avait été confiée au Cabinet d'architecte Pierre Dumond et suivie par François Juillard.
Par ailleurs, d'importants travaux de voirie ont été réalisés dans les rues adjacentes : Rue Carnot, Rue de la Fraternité, Rue Brune et Rue Jeanne d'Arc.
Ce vaste chantier de rénovation du coeur de ville a été financé par une réserve parlementaire du Sénateur Daniel Chasseing, le Conseil Départemental de la Corrèze, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et l'Union Européenne.

www.correze.fr CORRÈZE LE DÉPARTEMENT — RÉGION Nouvelle-Aquitaine

LA RESTAURATION DU MARCHÉ COUVERT DÉBUTERA FIN 2019

Dans le cadre du plan de revitalisation du coeur de ville, les travaux de restauration du Marché Couvert débuteront à la fin de l'année 2019. La maîtrise d'oeuvre de ce projet a été confiée au groupement d'architecte Gabriel Basset, Nadège Papon et François Juillard.
Les exposants du marché seront consultés au cours du premier trimestre 2019 avant de lancer la réalisation de ce projet.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CHAUSSÉES ET TROTTOIRS DU QUARTIER PIÈCHECROS ONT DÉBUTÉ

Dès la mi-septembre, les rues Lina Margy et du Bessac ont retrouvé les engins de chantier et les hommes qui mettent en œuvre la touche finale à ce chantier important concernant les aménagements de surface.

Il a fallu un peu de patience aux riverains pour voir les travaux se terminer fin novembre.

À ce titre, ils avaient été conviés à la mairie le 30 août afin que leur soit présenté le projet d'aménagement et de répondre aux interrogations souvent légitimes. À noter l'excellent climat d'échanges entre les représentants de la commune, le maître d'œuvre, l'entreprise et les habitants du quartier.

Trois mois après, le chantier est terminé et les échanges d'après chantier montrent une certaine satisfaction de tous.

Pour mémoire, plusieurs contraintes ont imposé des dispositions particulières pour tracer les trottoirs et prévoir les largeurs nécessaires :

- La loi sur le handicap de 2005 oblige la mise en place d'au moins un trottoir large pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite ;
- L'écoulement et la récupération des eaux ont été un paramètre important, que ce soit dans le cas d'une forte pente comme la rue du Bessac ou dans le cas d'une rue quasi horizontale comme la rue Lina Margy ;
- La prise en compte des différents niveaux des entrées de maisons ou de garages qui nécessitent parfois une marche ou une grille de récupération d'eau.

Agir pour rénover et moderniser le cœur de ville

Le suivi du chantier a été assuré par le responsable des services techniques de la ville de Bort. Un élu était également présent lors des réunions de chantier.

La circulation et le stationnement des voitures ont été une préoccupation.

La rue du Bessac, avec une chaussée plus étroite qu'auparavant, est désormais en sens unique descendant. Une courbure dans la ligne des bordures de trottoir, deux ralentisseurs en « trompe l'œil » devraient inciter certains conducteurs à descendre la rue avec plus de modération.

Le passage piétons, situé tout en bas, a été reconfiguré conformément au code de la route : bandes blanches en retrait de 5 mètres de la ligne blanche marquant le stop.

Les travaux rue de Pièchecros débuteront en janvier 2019.

Rues de la Liberté et Pièchecros en janvier 2019.

Agir pour animer le cœur de ville

La Commune de Bort organise chaque année un programme d'animations et de manifestations gratuites en centre-ville, en partenariat avec le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme Communautaire, les commerçants et les associations bortoises. Le programme municipal des manifestations se fait en priorité, au cœur de ville, avec des animations gratuites pour les adultes et les enfants.

La commune de Bort a fait l'acquisition d'un nouveau tableau de marque, ce dernier a été installé sur le terrain d'honneur du stade municipal.

Par ailleurs, la commune a équipé le stade d'une nouvelle sonorisation, pour remplacer la précédente installation vandalisée en 2017.

La Commune de Bort consacre un budget pour financer un programme d'animations gratuites pour les adultes et les enfants :

- les expositions d'art présentées aux Bains Douches,
- l'exposition de photos sur la construction du barrage présentée à la Halle aux Blés,
- l'organisation d'une pièce de théâtre avec entrée gratuite,
- l'organisation de la Fête de la Musique,
- les animations musicales les samedis matin au Square Marceau,
- le feu d'artifice du 14 juillet,
- les animations gratuites pour les enfants pour la Fête de Bort sur la Place Marmontel,
- la Foire Artisanale installée sur la Place Marmontel,
- 15 animations musicales pour les nocturnes d'été dans l'Avenue de la Gare, au Faubourg, l'Avenue Gambetta et la Rue de Paris,
- les structures gonflables pour les nocturnes d'été et les vacances scolaires,
- les séances de dédicaces d'auteur à la Bibliothèque municipale Jean-François Marmontel,
- l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine,
- l'organisation du Forum des Associations locales,
- l'organisation et les animations du Marché de Noël,
- l'organisation et l'installation du Village du Père Noël.

Agir pour animer le cœur de ville

Dans le cadre du plan de revitalisation du centre-ville, la Commune de Bort a souhaité initier de nouvelles animations gratuites pour l'année 2018. En effet, afin de favoriser la fréquentation du cœur de ville, des commerces et services de proximité, il semble incontournable de proposer des animations de rues gratuites pendant la saison estivale.

CRÉATION D'UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS DURANT LA SAISON ESTIVALE

C'est la raison pour laquelle, la Commune de Bort a signé une convention avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze à hauteur de 2 000 euros pour la création d'un Marché des Producteurs de Pays au Square Marceau les mardis de 8h à 12h30 en Juillet et Août.
Il est fort regrettable de constater que très peu de producteurs ont participé à ce nouveau Marché des Producteurs de Pays.

Marchés des Producteurs de Pays

ORGANISATION DE TROIS NOCTURNES COMMERCIALES

Par ailleurs, pour la première fois la Commune de Bort a organisé 3 nocturnes pour la saison estivale 2018, Avenue de la Gare, Faubourg, Avenue Gambetta et Rue de Paris.
La Commune de Bort a financé 5 groupes de musique et l'installation de structures gonflables à hauteur de 3 000 euros pour chacune des trois nocturnes.
Les conditions météo étant favorables, les nocturnes ont rassemblé un très large public venu se restaurer, prendre un verre, écouter de la musique, danser ou rencontrer des auteurs à la bibliothèque municipale… tout simplement partager un moment de convivialité.

CRÉATION DES VISITES THÉÂTRALISÉES DU CŒUR DE VILLE

D'autre part, pour la première fois la Commune de Bort a financé 6 visites théâtralisées gratuites au cœur de ville afin de faire découvrir la Dordogne, l'histoire et le patrimoine de Bort, l'illustre Bortois Jean-François Marmontel, membre de l'Académie Française et la célèbre Bortoise Lina Margy, chanteuse populaire des années 30.

Le Conseil Municipal adresse ses meilleurs remerciements à toutes les personnes qui se sont mobilisées tout au long de l'été pour la réussite de la saison estivale.

Agir pour restaurer et valoriser le patrimoine local

INSTALLATION DE DEUX STATUES AU SQUARE FOCH

La statue en bronze des « Trois Angelots », mis à disposition par le Musée du Louvre était installée jusqu'alors dans les parterres de fleurs du parc du Centre Culturel.
Afin de préserver et valoriser cette œuvre, les « Trois Angelots » seront exposés au Square Foch. Par ailleurs, la statue en marbre installée aux abords du terrain de rugby du stade municipal sera également exposée au Square Foch.

RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ANCIEN COUVENT

Lors des travaux de restauration des bâtiments de l'ancien couvent pour réhabiliter les lieux en Maison de Santé, il a été procédé à la dépose de trois vitraux aux motifs religieux. Après plusieurs mois de travaux de restauration par un professionnel, les vitraux seront installés en extérieur, à l'entrée de l'Église de Bort.

RESTAURATION DE LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAINT GERMAIN ET SAINT REMÈDE

La loi de 1905, relative à la séparation des Églises et de l'État, prévoit que les Communes de France ont à charge l'entretien des églises.
C'est la raison pour laquelle la Commune de Bort a lancé la réfection des toitures de l'église, cette opération est programmée en plusieurs tranches de travaux.
Par ailleurs, l'état général des installations électriques nécessite d'importants travaux d'investissement et oblige un programme pluriannuel qui a été défini par un bureau de contrôle mandaté par la Commune.
Des travaux de rénovation d'éclairage de l'autel ont été réalisés dès 2018 pour des raisons de sécurité.
D'autre part, l'état général de la sacristie de l'église nécessitait des travaux de restauration qui ont été réalisés en Novembre par l'entreprise Tournadre.
Avant de lancer les travaux de restauration de la sacristie de l'église de Bort, Monsieur le Curé a souhaité réorganiser la sacristie et procéder à la préservation des objets de culte qui étaient entreposés depuis plusieurs années dans les lieux.
Pour cela, un inventaire a été réalisé et les objets de culte ont été entreposés dans une salle communale non accessible au public afin de procéder à leur conservation.
Ainsi, plus de 180 objets liturgiques ont été répertoriés dans l'inventaire : anciennes tenues de prêtres, ostensoirs reliquaires, ornements d'autel et de consécration.

RÉNOVATION DE LA FACADE DE L'IMMEUBLE NATAL JEAN-FRANCOIS MARMONTEL

Dans le cadre du plan de revitalisation de la Rue de Paris et de la politique de valorisation du patrimoine local, la Commune de Bort a fait l'acquisition de l'immeuble natal de Jean-François Marmontel, situé au 162, Rue de Paris.
En Octobre dernier, des travaux de rénovation de façade de l'immeuble ont été réalisés par l'entreprise Albessard. Les travaux ont fait l'objet d'une subvention de l'État au titre de la DETR.

LA COMMUNE DE BORT BÉNÉFICIE D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Qu'est-ce qu'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H)?

C'est un dispositif d'amélioration de l'habitat qui permet aux propriétaires occupants et aux bailleurs de bénéficier de conseils, d'aides financières et d'une assistance technique gratuite tout au long du projet de rénovation de leur logement.
L'O.P.A.H est conduite par le Pays Haute-Corrèze Ventadour, en partenariat avec l'État, le Département et la Communauté de Communes.

Quels sont les objectifs d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ?

Les travaux aidés doivent permettre d'une part de rénover des logements vacants et d'autre part de mieux vivre dans les logements occupés en :

- remettant aux normes,
- adaptant à la perte d'autonomie ou au handicap,
- améliorant la performance énergétique.

Quelle est la durée de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ?

Le dispositif est opérationnel pour une durée de 5 ans, du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2022.

Qui peut bénéficier des aides de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ?

- Les propriétaires de logements de plus de 15 ans, situés sur le territoire du Pays : la Ville de Bort bénéfice donc de l'opération,
- les propriétaires de logements qu'ils occupent ou qu'ils vont occuper en habitation principale,
- les propriétaires privés de logements qu'ils souhaitent louer en résidence principale,
- les propriétaires privés de logements vacants.

Quelles sont les aides accordées dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ?

- D'une assistance et d'un accompagnement technique personnalisé et gratuit,
- Des aides financières et des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Département et de Haute-Corrèze Communauté.

Comment bénéficier des aides et des subventions accordées dans le cadre de L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ?

- Rendez-vous avec le chargé de mission Habitat,
- Visite du logement,
- Élaboration du programme de travaux et du plan de financement,
- Constitution et dépôt du dossier de demande de subvention auprès des financeurs,
- Accord et notification des subventions,
- Dès la notification des subventions, les travaux peuvent être réalisés,
- Visite après la réalisation des travaux,
- Versement des subventions.

Où se renseigner pour bénéficier des aides et des subventions ?

Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour
23, Parc d'Activités du Bois Saint-Michel - 19 200 Ussel
Pour tout renseignement, les personnes souhaitant réaliser des travaux peuvent téléphoner au 05.32.09.19.52.
Des rendez-vous peuvent être fixés à Bort, en Mairie ou dans la salle de réunion de l'Espace Numérique Rue de Paris.

Agir pour développer le commerce et l'artisanat

OUVERTURES DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

Ouverture d'une boutique d'esthétique par Julie Journiac dans la Rue Ledru Rollin

Dans le cadre du dispositif municipal « Désir d'Entreprendre Rue de Paris », ce commerce a bénéficié d'une subvention municipale avec le « Pass' Création Désir d'Entreprendre Rue de Paris », d'une subvention municipale avec le dispositif « Bort Rénov' Commerce » pour la modernisation de la devanture et d'une subvention communautaire pour la création d'activité.

Ouverture d'un atelier de tapisserie et décoration par Nicolas Eymard dans Rue de Paris

Dans le cadre du dispositif municipal « Désir d'Entreprendre Rue de Paris », ce commerce a bénéficié de subventions municipales avec le « Pass' création et le Pass' location Désir d'Entrependre Rue de Paris » et d'une subvention communautaire pour la création d'activité.

INSTALLATION D'UN ARTISAN À LA ZAC DES DEUX EAUX

La Commune de Bort, propriétaire d'un local artisanal à la ZAC des Deux Eaux a loué à compter du 1er Octobre dernier, le bâtiment à Jean Rongier, artisan couvreur.

DEUX CONSTRUCTIONS À LA ZAC DE LA GARE

Suite à la fusion des Communautés de Communes, Haute-Corrèze Communauté est devenue propriétaire des terrains de la ZAC de la Gare. Actuellement, deux constructions de bâtiments sont en cours, l'une est initiée par M. Vignaud, cabinet comptable et l'autre par Taxi Willy.

DES AIDES MUNICIPALES POUR FAVORISER LA CRÉATION DE COMMERCE DANS LA RUE DE PARIS

Dans le cadre du plan de revitalisation des commerces et services de proximité dans la Rue de Paris, la Commune de Bort accorde des subventions municipales avec le dispositif **« Désir d'Entreprendre Rue de Paris »**.
Ce dispositif d'aides permet d'attribuer des subventions municipales pour :

- la création ou la reprise d'activité,
- la location d'un local commercial,
- l'acquisition d'un local commercial,
- la rénovation d'un local commercial,
- l'acquisition de l'habitat situé au-dessus du local commercial,
- la rénovation de l'habitat situé au-dessus du local commercial.

BORT Les Orgues Corrèze Nouvelle Aquitaine

DES AIDES MUNICIPALES POUR LA MODERNISATION DES COMMERCES À BORT

Dans le cadre du plan de revitalisation des commerces et services de proximité, la Commune de Bort accorde des subventions municipales avec le dispositif **« Bort Rénov' Commerce »**. Ce dispositif d'aide permet d'attribuer des subventions municipales aux commerçants et artisans qui réalisent des travaux de modernisation de leur vitrine et devanture commerciale.
Pour tout renseignement, les porteurs de projet peuvent prendre contact avec la Mairie de Bort au 05.55.46.17.60.

DES AIDES ACCORDÉES PAR HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ À BORT

Dans le cadre de sa compétence économique et afin de favoriser la création ou la reprise de commerces et services de proximité, Haute-Corrèze Communauté a mis en place un dispositif d'aides communautaires, appelé **« CRÉA »**.
Par ailleurs, peuvent s'ajouter aux aides accordées par Haute-Corrèze Communauté, des aides de la Région Nouvelle Aquitaine pour la création ou la reprise d'activité mais également pour les investissements relatifs au développement d'activité.
Les porteurs de projet peuvent prendre contact avec la Direction du développement économique et territorial au 05.55.95.35.43

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE LANCE UN APPEL À IDÉES POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉ POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 18 A 30 ANS

La Région Nouvelle Aquitaine propose aux jeunes âgés de 18 à 30 ans qui ont un projet à vocation économique sur le territoire Nouvelle-Aquitaine :

- d'être accompagné par un référent à toutes les étapes du montage du projet,
- de bénéficier d'un accompagnement renforcé,
- d'être mis en relation avec le réseau de l'entrepreneuriat,
- d'accéder à des aides financières.

Les porteurs de projet peuvent répondre à l'appel à idées sur le site nouvelle-aquitaine.fr ou les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Agir pour le développement culturel du Château de Val

Le niveau de fréquentation du Château de Val se maintient en 2018 et enregistre plus de 25 000 visiteurs sur l'ensemble de l'année.

L'accès gratuit à la Cour d'honneur et l'accès gratuit à l'exposition présentée dans la Chapelle Saint Blaise, réalisée en partenariat avec EDF, permet d'accueillir de plus en plus de visiteurs locaux et de touristes au Château de Val.

Par ailleurs, la diversification de l'offre touristique et des activités culturelles permettent aussi d'accueillir un nouveau public.

D'autre part, la diversité des produits touristiques proposés à la boutique du Château de Val permet d'améliorer nettement le chiffre d'affaire annuel.

EXPOSITIONS AU CHÂTEAU DE VAL

En février et mars 2018, le Conservatoire du Littoral a présenté pour la première fois une exposition de photos dans les salons du Château de Val.
Le Château de Val, en partenariat avec la Galerie Vallé, a présenté deux expositions de peinture, d'avril à Juin l'exposition était présentée par l'artiste Tramoni et de Juillet à Novembre par l'artiste Jean Moiras.

CONCOURS DE PEINTURES ET DE DESSINS À VAL

Le 1er juillet dernier, trente peintres amateurs et confirmés se sont inscrits au 2ème Concours de dessins et peintures, sur le thème « Dessine-moi le Château ».
A partir de 8H30, sous un soleil radieux, les peintres se sont dispersés aux abords du site de Val pour réaliser leur œuvre. En fin d'après-midi, le jury a communiqué les résultats du concours et procédé à la remise des prix. Les prix et les lots ont été offerts à chaque participant par le Comité des Fêtes, EDF, les entreprises et les artisans de Bort.

CONCERTS « LES MERCREDIS DU CHÂTEAU »

Du Mercredi 18 juillet au Mercredi 15 août, se sont succédés dans la Cour d'honneur du Château quatre groupes de musique et une pièce de théâtre présentée par le Festival de la Luzège.

SUCCÈS POUR LES VISITES THÉÂTRALISÉES AU CHÂTEAU DE VAL

Pour la deuxième saison touristique, chaque lundi soir de juillet et août, des visites théâtralisées intitulées « Esprit, es-tu là ? » étaient présentées au Château de Val par les comédiens de l'association « Les virées du Sancy ».
Les visites théâtralisées, organisées en nocturne, ont rassemblé un nombreux public pour une visite ludique et historique du Château de Val.

Agir pour le développement touristique du Château de Val

HÉBERGEMENT INSOLITE AU CHÂTEAU DE VAL

L'hébergement insolite du Château de Val a été mis à la location pour la saison touristique 2018.
Le tarif de la location varie selon la période de réservation et le nombre de personnes, un tarif préférentiel est réservé aux habitants de Bort.
Les réservations peuvent se faire directement en Mairie de Bort, au Château de Val, sur le site internet de Booking ou par l'achat de Smartbox.

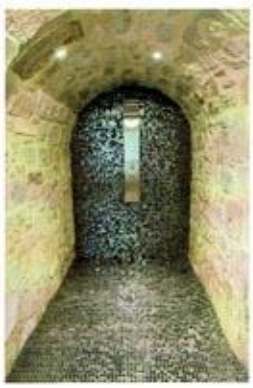

L'OFFICE DE TOURISME DE HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ A ORGANISÉ UNE « JOURNÉE DÉCOUVERTE » À BORT ET AU CHÂTEAU DE VAL

L'Office de Tourisme Communautaire de Haute-Corrèze Communauté a organisé « des journées découverte » pour ses adhérents et les professionnels du tourisme, le 4 Octobre dernier cette journée s'est tenue à Bort et au Château de Val.

Après avoir effectué la visite du Musée de la Tannerie et de l'ancienne classe d'école, les convives ont été reçus en Mairie de Bort et ont poursuivi par la visite de l'orgue à l'église de Bort, présentée par Michel Turc, et par la visite du centre-ville.
La réunion de présentation des actions de l'Office de Tourisme de Haute Corrèze Communauté s'est tenue dans la salle de réception du Château de Val.
A l'issue de la réunion, l'ensemble des partenaires ont effectué la visite du Château de Val.

Agir pour soutenir la vie associative

Le Conseil municipal de Bort remercie et félicite l'ensemble des bénévoles des associations qui se mobilisent durant la saison estivale et tout au long de l'année pour organiser diverses manifestations dans la Ville de Bort.

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Ultra trail, rando et swimrun organisés par Aquaterra, randonnée pédestre organisée par La Dordogne de Villages en Barrages, tournoi de Tennis organisé par l'ASB Tennis, célébration du 50ème anniversaire de la Pétanque des Orgues et organisation du Challenge Jean-Marie Plat, concours de pétanque organisé par Le Cochonnet Bortois, vide-greniers et buvette des bals du 14 juillet et de la Fête de Bort organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, défilé des sapeurs-pompiers volontaires pour la cérémonie du 14 juillet, organisation d'un concert du groupe Gold et vide-greniers organisés par les Bort Barians, vide-greniers et braderie organisé par l'UCB, bric à brac organisé par le Secours Populaire, exposition organisée par le Club de peinture sur soie, visite de l'orgue de l'église organisée par Au bord des Orgues, représentations de danses folkloriques organisées par Les Gounauds…

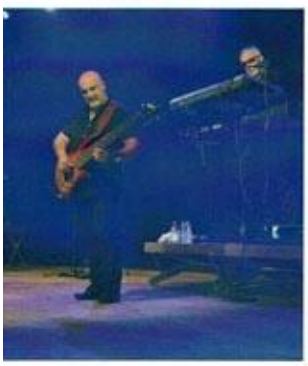

UN FORUM DES ASSOCIATIONS RÉUSSI

Le samedi 8 septembre dernier a eu lieu le Forum des Associations à la salle polyvalente Jean Moulin. Tout au long de la journée, de nombreuses associations locales ont pu présenter leur structure et leurs activités. Cette rencontre très conviviale a permis de renouveler les inscriptions et d'enregistrer de nouveaux adhérents.

La municipalité de Bort a offert le verre de l'amitié aux représentants d'associations.

La Fédération de Chasse a proposé un déjeuner sur place et le Don du Sang du Canton de Bort a organisé une vente de boissons et de gâteaux.

CRÉATION D'UN CLUB DE PLONGÉE À BORT

Amateurs et passionnés de plongée ont créé un Club de plongée à Bort, les entraînements ont lieu à la piscine couverte de Bort chaque jeudi soir à compter du mois de septembre.

La Commune de Bort a mis à disposition gratuitement au profit de l'association un local technique et un bureau dans les locaux du Centre Culturel.

DES LOCAUX MUNICIPAUX MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT POUR TROIS ASSOCIATIONS BORTOISES

Le transfert de la Bibliothèque Municipale et de la Salle Cyber dans la Rue de Paris a permis une meilleure répartition et de nouvelles mises à disposition des salles du bâtiment de la Rue Pièchecros pour les associations bortoises.
Installée jusqu'à présent au 1er étage du bâtiment, la chorale « Contre Chant des Orgues et de l'Artense » a repris ses répétitions en Septembre, dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne bibliothèque.
Installée jusqu'à présent dans des locaux loués à une personne privée, l'association « Sweet Lake » bénéficie d'un local communal gratuit et partage avec la chorale la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne bibliothèque, depuis Septembre pour l'organisation de ses répétitions.
L'atelier de couture de l'Association Familiale du Canton de Bort a été transféré du Foyer Logement à l'ancienne salle Cyber située au rez-de-chaussée.

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE A ORGANISÉ SON 31ÈME SALON

Le salon de l'aviculture de Bort est devenu le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés d'aviculture venus de tout l'hexagone. La société d'aviculture de Bort-Artense a organisé son 31ème Salon dans le Grand Hall où les exposants et les visiteurs sont toujours aussi nombreux.
Un très grand remerciement aux bénévoles de l'association pour la réussite de cette manifestation annuelle.

LE REFUGE ANIMALIER BORTOIS A DESIGNÉ UN NOUVEAU BUREAU

En Novembre dernier, le Refuge Animalier Bortois a tenu une assemblée générale extraordinaire dans les salons du Centre Culturel pour désigner les nouveaux membres du bureau de l'association.

Situé sur un terrain communal dans la ZAC des Deux Eaux et aménagé par la Commune de Bort, les bénévoles de l'association du Refuge Animalier Bortois accueillent de nombreux chiens abandonnés.
Le Conseil Municipal remercie tous les bénévoles qui se mobilisent depuis plusieurs années, chaque jour au Refuge Animalier Bortois pour s'occuper des animaux et les accueillir dans les meilleures conditions.

L'INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE PROPOSE UNE INITIATION AU NUMÉRIQUE

L'Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de Bort propose aux séniors une initiation au numérique en partenariat avec la Commune de Bort.
Les séances auront lieu à l'espace numérique au 154, Rue de Paris, à partir de janvier 2019, chaque vendredi après-midi de 14H à 15H et seront encadrées par Vincent Thomas.
Les personnes désireuses de s'inscrire aux séances d'initiation numérique peuvent s'adresser à l'ICG en téléphonant au 05.55.96.82.26.

Agenda des manifestations

JANVIER 2019

VENDREDI 04 JANVIER

TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
Salle Polyvalente Jean Moulin à partir de 19h00.
Le Maire de BORT et le Conseil Municipal invitent la population bortoise à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

SAMEDI 05 JANVIER

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE
Salle Polyvalente Jean Moulin à partir de 18h00.
Le Maire de BORT, le Conseil Municipal, le Capitaine Laurent FERNANDEZ, Chef du Centre de Secours de BORT, invitent la population bortoise à participer au traditionnel défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

LUNDI 28 JANVIER

CONCERT JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
Salle Jean Moulin à partir de 14h30.
Organisé par les Jeunesses Musicales de France.

FÉVRIER 2019

SAMEDI 23 FÉVRIER

BAL AVEC LE GROUPE MAXIMUM
Salle Polyvalente Jean Moulin à partir de 23h00.
Organisé par Les BORT BARIANS.

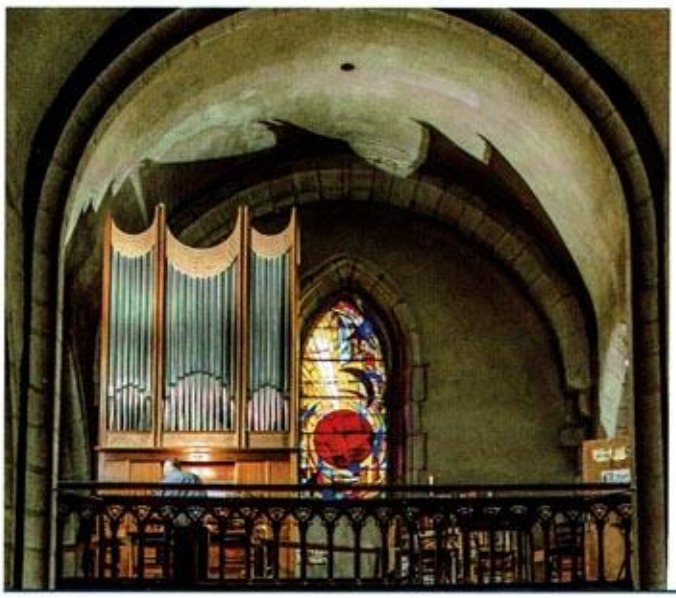

MARS 2019

MARDI 05 MARS

CONCERT JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
Salle Jean Moulin à partir de 14h00
Organisé par les Jeunesses Musicales de France.

SAMEDI 23 MARS

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DES BALADINS
Salle Polyvalente Jean Moulin à partir de 20h30.
Organisée par la Ville de Bort-les-Orgues.

AVRIL 2019

JEUDI 11 AVRIL

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE L'EMPREINTE
Salle Polyvalente Jean Moulin à partir de 20h30.
Organisée par la Ville de Bort-les-Orgues.

MAI 2019

SAMEDI 11 MAI

BAL DES BORT BARIANS
Grand à partir de 23h00.
Organisé par Les BORT BARIANS.

DIMANCHE 12 MAI

JOURNÉE DE L'ORGUE
Visite de l'Orgue de l'église de Bort-les-Orgues ainsi qu'un récital « Voyage musical dans l'Europe Baroque » à partir de 14h30.
Organisée par l'Association « Au bord des Orgues ».

VENDREDI 31 MAI

CONCERT BARYTON ET ORGUE
En l'église de Bort-les-Orgues à partir de 20h30, avec la participation de Philippe BROCARD, Baryton solo du Choeur de l'Armée Française, et Laurent JOCHUM, titulaire des Grandes-Orgues de Saint-Baptiste de Belleville à Paris
Organisé par l'Association « Au bord des Orgues ».

REPAS DANSANT DU RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Les Gounauds organisent le réveillon du 31 décembre 2018 avec l'orchestre Céline COURNIL et Jérémy FROMENT à la salle Jean Moulin. Tarif : 67,00 €

RÉSERVATION :
05 55 96 77 12 ou 06 31 94 77 03

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

SAMEDI 5 JANVIER 2019

Le Maire de BORT, le Conseil Municipal, le Capitaine Laurent FERNANDEZ, Chef du Centre de Secours de BORT, invitent la population Bortoise à participer au traditionnel défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 18h00.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Mme Nathalie DELCOUDERC JUILLARD, Maire de Bort,
LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT,
ont le plaisir d'inviter la population Bortoise
à la Cérémonie des vœux du Maire le Vendredi 4 Janvier 2019 à 19H, salle polyvalente Jean Moulin

REPAS DANSANT DES AÎNÉS

Mme Nathalie DELCOUDERC JUILLARD, Maire de Bort
M. Jean-Michel TAUDIN, Vice-Président du CCAS
Mme Corinne CHAMBONNET, Directrice du CCAS
Les élus et les personnels du CCAS
ont le plaisir d'inviter les Bortoises et les Bortois de plus de 65 ans
au repas dansant des aînés le Dimanche 13 Janvier 2019 à 12H, salle polyvalente Jean Moulin

LE VILLAGE DU PÈRE NOËL EST OUVERT

du 1er Décembre 2018 au Dimanche 6 janvier 2019
de 9H à 18H à la Halle aux Blés

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre 1943 BORT-LES-ORGUES - www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD - Photos : Mairie de Bort-Les-Orgues, istock.
Tirage : 1600 exemplaires - L'imprimerie de Bort 499 279 610 00012 RCS Brive.